

Dakar, le 07 avril 2014

Le Directeur Général

DECISION N° 22

Portant affectation d'Enseignants au Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG)

VU l'article 8 des Statuts du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG),

VU la Décision n° 022 du 02 septembre 2013 portant réorganisation du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG),

VU la Décision n° 012 du 15 mars 2013 du Président du Conseil d'Administration portant nomination du Directeur Général du CESAG,

D E C I D E

Article premier

Les Enseignants dont les noms suivent reçoivent les fonctions et affectations suivantes :

Prénom(s) et Nom	Fonction	Structure d'affectation
Monsieur Lassana TIOTE	Enseignant (GRH)	CESAG EXECUTIVE EDUCATION
Monsieur Bernard KORAI	Enseignant (Marketing et Communication)	CESAG PROFESSIONAL EDUCATION
Docteur Hadiza MOUSSA SALEY	Enseignant (Finance)	CESAG Programme Doctoral
Madame Rouba KANE FAYE	Enseignant (Comptabilité et Contrôle de gestion)	CESAG BF-CCA

Article 2

Le Directeur de la Formation par intérim, et le Directeur de la Recherche et de la Consultance du CESAG sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente Décision.

Article 3

La présente Décision, qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera publiée partout où besoin sera.



Prof. Boubacar BAIDARI